

Prenez le virage d'une mobilité plus durable au Pays du Mont-Blanc

Après plusieurs mois de transformations et d'innovations, l'offre de mobilité du Pays du Mont-Blanc s'impose comme une alternative pratique et écologique. La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc invite tous les usagers à adopter ces solutions.

DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS

• Autopartage :

Disponible à Sallanches, Passy et Saint-Gervais, l'autopartage offre une solution flexible : louer une voiture en libre-service pour une heure, une journée ou plus via une application intuitive. Une nouvelle station ouvrira au printemps à Combloux, renforçant ainsi ce service.

Chiffre clé : 171 heures réservées au cours des vacances de fin d'année.

• Le Montenbus, le service de transport à la demande :

Le Montenbus, disponible dans les 10 communes, continue de faciliter les déplacements avec des réservations simples, majoritairement via l'application, et des trajets adaptés. Les nouveaux horaires instaurés depuis l'automne (extensions de 6h45 à 8h30 et de 18h30 à 19h30) connaissent une utilisation croissante.

Chiffres clé :

85 % des réservations via l'application

Les créneaux matinaux et du soir représentent respectivement 5,5 % et 1,7 % des trajets.

LIGNES RÉGULIÈRES : LA TARIFICATION UNIQUE REVUE

Les lignes régulières restent un pilier de la mobilité sur le territoire. Depuis septembre la tarification unique, quel que soit le trajet, a été mise en place. Au 1er janvier, le prix du ticket a été ajusté par la Auvergne Rhône-Alpes, à 1,6 €.

Les titres de transport peuvent être achetés rapidement via l'**application PASS MOB Pays du Mont-Blanc**, qui couvre les lignes Y81 à Y86 ainsi que Le Valléen. Ce nouveau mode d'achat a été mis en place d'abord auprès des lycéens puis auprès de l'ensemble des usagers.

Chiffre clé : 1 898 utilisateurs de l'application PASS MOB (31/12/2024)



ET VOUS, QUAND PRENEZ-VOUS LE VIRAGE ?

Profitez d'une mobilité plus durable, pratique et économique en adoptant ces services.

Consultez toutes les informations sur les services et horaires sur sedeplacer.ccpmb.fr



Président : Jean-Marc Peillex
jean-marc.peillex@ccpmb.fr

Contact presse : Elisabeth Amblard

06 47 66 34 80 / communication@ccpmb.fr